

A la demande de la CFDT, la Cheffe Divisionnaire au Tunnel sous la Manche a reçu une délégation ce jeudi 08 janvier.

Lors de cette audience de début d'année, nous avons balayé tous les sujets d'actualité, sans aucune retenue. Aucune censure de la part de la Divisionnaire, qui a répondu à toutes nos interrogations.

En préambule à cet entretien, la CFDT a dénoncé la non-attribution de la prime de Chef d'Equipe pour nos collègues exerçant la fonction de chef de site au Tourisme.

A noter que le matin même, un courrier rédigé en intersyndicale, a été adressé au DI, réclamant la juste application de l'attribution de cette prime de chef d'équipe pour nos collègues en poste au BVE.

FRET ROUTIER

1. Scanner de contrôle

La CFDT a rappelé l'obsolescence du scanner actuellement en service. Il faut surtout souligner le professionnalisme de nos collègues, capables de faire des prouesses avec ce matériel vieillissant d'un point de vue opérationnel et fonctionnel. Un projet de remplacement est toujours en attente d'arbitrage par la DG concernant notamment son financement. L'enveloppe budgétaire nécessaire est estimée à 4 millions d'euros.

La date butoir de 2027 est toujours ciblée pour offrir aux agents un outil technologique parfaitement opérationnel.

2. Protocole de sûreté

Le protocole de sûreté qui découle de l'Arrêté Ministériel du 06 décembre 2022 est pérennisé mais perfectible.

Pour la CFDT, ce protocole doit faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine FSS. Madame la Cheffe Divisionnaire rappelle qu'avec les multiples transferts de traction que peut subir un chargement, le passage du piège de prélèvement ionscan aussi bien sur le camion que la remorque est primordial.

Aussi, le taux de sûreté fixé par l'Etat ne devrait pas changer.

Il est à noter que l'usage unique du piège de prélèvement (le swap) par ensemble routier a diminué drastiquement le nombre de positif.

EuroTunnel (ET) réfléchit à une nouvelle technologie d'analyse afin de réduire le coût engendré par cette méthode.

3. Travaux d'aménagement du hangar

Les travaux d'aménagement du hangar arrivent à leur terme, et on ne peut que s'en féliciter ! Ils reposent à la base sur un concours de circonstances lié au changement de brise vue obsolète sur les grilles extérieures du local de marchandises saisies. ET a ainsi pris en charge un nouvel aménagement du hangar plus fonctionnel et sécuritaire. La CFDT tient également à obtenir la certitude que ces nouveaux aménagements ne seront destinés uniquement à l'entreposage des marchandises saisies au sein de la Division du Tunnel.

4.aubette douane

Le projet initial de réaménagement de la zone de contrôle douane / paf présenté en 2023 est abandonné. Pour autant, des arbitrages sont en cours sur une nouvelle organisation de contrôle au fret routier.

La police aux frontières pourrait transférer ses contrôles directement au péage, la douane hériterait dès lors de la totalité de l'espace de contrôle actuel douane / PAF. Un nouveau projet d'aubette est en cours avec une finalisation de la construction pour 2028.

Pour la CFDT, c'est une affaire à suivre.

TOURISME

1°) Prime chef de site/d'équipe

Comme évoqué en préambule, depuis plusieurs semaines déjà, nous avons fait remonter les interrogations des agents sur la mise en place de la prime de Chef d'Equipe. Nombre d'entre vous nous ont interpellé sur les suites données à cette incohérence.

Pour la CFDT, de véritables injustices ont émergé, comme l'absence de reconnaissance de la fonction de chef de site. Depuis de nombreuses années, nous militons pour l'attribution d'une prime dédiée à cette fonction reprise dans la doctrine sûreté. Nous avons rappelé l'urgence de trouver une solution administrative pour corréliser la fonction de chef de site à la prime de chef d'équipe. Nous avons en outre évoqué la probable mise en place d'actions revendicatives, afin de rappeler l'importance du chef de site... La cheffe Divisionnaire s'est engagée à relayer cette revendication légitime.

2°) Scanner HCVL

La CFDT a rappelé que les attentes étaient grandes, et qu'elles commençaient à être anciennes. Sous entendu, les agents sont plus que las de devoir encore et toujours réclamer ce qui pourtant ne reste que du bon sens !

- La signalétique générale pour accompagner les usagers au scanner
- Différents aménagements pour améliorer la vie au quotidien : poubelles, avancée anti pluie, gouttière, fermeture complète du tunnel de transfert des usagers...

Encore une fois, comme l'année dernière, tout est en cours ...Les demandes sont exprimées auprès d' ET mais vraisemblablement rien ne vient ! Pourtant, suite à cette audience, la CFDT a été informé de la mise en route de ce projet pour 2026. Encore un peu de patience, nos amis anglais seront servis les premiers ! La signalétique pour la douane Française, ça sera peu après . Dont acte !

De nombreuses difficultés apparaissent pour procéder au scan de l'ensemble des usagers. Voitures électriques, frein automatique sont autant de problèmes à contourner pour pouvoir utiliser le scanner. La demande de lest pour contourner les sécurités est étendue. Le scanner est certes vieillissant mais le mode de convoyage des véhicules reste un point à améliorer grandement.

Enfin, la CFDT a dénoncé (encore!) l'éternel problème des voies ouvertes de façon très anarchique et qui entrave *de facto* la bonne circulation des usagers vers le scan. Le problème est connu, et la Cheffe Divisionnaire veut reprendre contact avec les services de la police pour trouver une solution.

3°) Points divers :

Suite à un risque connu de collision, un miroir devait être posé pour permettre de sécuriser la traversée des voies notamment. La CFDT déplore l'absence de cet équipement pourtant disponible au siège de l'unité, mais qui n'a pas encore pu être posé. Une opération de pose, couplée à la mise en place de la signalétique devrait permettre, enfin, d'avoir la pleine utilisation de ce matériel.

Le dernier exercice conjoint PAF/Sûreté ne restera pas dans les annales. Non seulement, la CFDT a dénoncé l'absence d'information vis à vis des collègues en poste lors de cet exercice (alors que,

comme tous secrets de polichinelle, certaines personnes externes à la douane en connaissent la date), mais surtout, nous avons réclamé un compte rendu de celui-ci.

L'idée n'est pas de vouloir stigmatiser tel ou tel service, mais bel et bien d'apprendre par un retour d'expérience. La cheffe Divisionnaire s'est engagée à le fournir rapidement. Pour la CFDT, c'est bien noté.

Enfin, pour tordre le cou à toutes rumeurs, il n'y a aucune corrélation entre le résultat de cet exercice et les formations RX sûreté prochainement dispensées.

La CFDT a également réclamé une meilleure organisation pour la gestion de la formation CAMARI. La CFDT exhortera la DI à simplifier le traitement de cette formation. Les agents, volontaires de surcroît, ne doivent pas subir les affres des méandres administratifs, et nos collègues du secrétariat encore moins !

Le risque, et ce n'est pas une menace, est de ne plus avoir d'agents détenteurs de ce sésame, nécessaire au fonctionnement des scanners. Faire craindre de pouvoir perdre la mission sûreté comme on peut faire planer un avertissement n'a plus de prise auprès des agents.

Si l'on ajoute à cela, la non revalorisation de la prime Camari, et les contraintes inhérentes en termes d'organisation au travail (pose de congés par exemple), il n'est pas anormal de constater une baisse du renouvellement de cette certification.

Enfin, en ce début d'année, synonyme de résolutions et souhaits, la CFDT demande, réclame, requiert, revendique une issue favorable pour nos collègues féminines et leur dotation en Gilets Pare Balle. Les dernières expériences dans ce domaine se sont avérées infructueuses, mais l'opiniâtreté restera la base de nos revendications.

BSECT

1)° BVE

Outre les revendications légitimes de nos collègues pour un traitement équitable sur l'attribution de la prime de chef d'équipe au BVE, la CFDT a rappelé l'implication des agents.

Pour autant, la Cheffe Divisionnaire évoque des plaintes et des réclamations d'utilisateurs concernant les fermetures du BVE photos à l'appui.

La CFDT a souligné l'important travail d'information et d'explication dispensé par les agents en matière de réglementation ATA et BVE, alors qu'il est normalement du ressort des opérateurs privés.

Les agents ont dû également se former eux-même (il s'agit de le souligner) à la multitude d'applications parfois peu « optimisées », et assimiler un important volume réglementaire en perpétuelle évolution.

2)° Coordination Forts Trafics

Afin éviter d'éventuelles incompréhensions entre les brigades, la CFDT demande une meilleure fluidité de l'information. La communication du plan BAR établi pour les forts trafics est un incontournable pour mieux organiser les services. Un effort a déjà été fait en côtoyant les agents à l'avance.

La Cheffe Divisionnaire a intégré cette remarque pour que toutes les unités soient au même niveau d'informations dans ce domaine.

Enfin, une amélioration de la signalisation va être instruite pour améliorer l'orientation des utilisateurs ATA.

3)° Ciblage

La multiplicité des opérations essentiellement basées sur la lecture et le ciblage de plaques d'immatriculation sont chronophages et privent les équipes de toute initiative en matière de contrôles. Pire, elles obèrent nos collègues de contrôler selon leur propre critère. La Divisionnaire entend mieux définir les priorités de missions. A suivre...

4)° Notes et courriels

Enfin, la CFDT réclame une synthèse thématique des notes et courriels. Le (très) important volume de mails et courriels provoque de plus en plus, le décrochage d'agents. Un effort de synthèse thématique permettrait de mieux assimiler les nouvelles notes.

FRET FERROVIAIRE

1/ 2026 rime avec manque d'effectifs :

5 départs sont déjà programmés et quasiment actés (- 2B et - 3C).

Un fonctionnement dégradé est à prévoir, et la latitude, qui peut encore prévaloir sur d'autres unités du tunnel, risque de faire cruellement défaut . La CFDT a également démontré le paradoxe du Ferro, seule unité qui ne peut être renforcée par d'autres collègues, puisque ces derniers ne sont pas habilités à travailler sur ce site spécifique.

Même si la Cheffe Divisionnaire est consciente de cette évolution à venir, elle reste dépendante à la fois d'une gestion qu'elle ne peut maîtriser (les mobilités étant désormais réservées au SG de la DR à Dunkerque), et d'un volant d'effectifs qui se réduit à une part de plus en plus congrue sur la volonté de la DI.

La CFDT milite d'ailleurs pour un retour à la gestion des mobilités internes au tunnel au plus proche de la Division. Plus de proximité est synonyme d'une meilleure réactivité.

2/ Blocage des évolutions de carrière

La CFDT dénonce avec véhémence cet forme d'ostracisme à l'égard de nos collègues du fret ferroviaire. Faut-il croire, comme a pu le souligner un chef divisionnaire précédent, qu'il faut abandonner toute velléité de progression de carrière lorsque l'on est muté au ferroviaire ? Il y aurait donc des profils de douanier plus méritant que d'autres. Pourtant, jusqu'à preuve du contraire, les agents du fret ferroviaire exercent leurs métiers avec dévotion et professionnalisme !

La CFDT exhorte ainsi nos collègues injustement lésés lors de la parution des derniers TA et LA à se manifester pour exercer leur droit à un recours légitime.

3/ Points divers :

La CFDT a de nouveau dénoncé l'absence de lignes blanches qui délimitent et sécurisent les voies de contrôles. Annoté au DUERP et repris au PAP, la responsabilité de l'administration en cas d'accident (fauchage par un train), sera pleinement invoquée.

Enfin, une grande partie des agents de la brigade Ferroviaire ont formulé le souhait d'être avertis plus en amont des dates de formation TPCI, à l'instar des autres unités du TSM. Le but est de pouvoir être disponible en alliant engagements personnels et formation professionnelle.

BRIGADE CYNOPHILE

La CFDT a tout d'abord voulu relever des points positifs. La réfection des locaux qui ont pu bénéficier d'un gros rafraîchissement, mais aussi le renouvellement des véhicules(3 véhicules neufs de type utilitaire adaptés aux équipes cyno doivent arriver dans les semaines à venir et être équipés).

La divisionnaire a indiqué vouloir renforcer l'unité en équipes tabac, stups et explos.

La CFDT a également souligné la vétusté des produits explosifs de la valise lideec, dont le renouvellement tarde à se faire, tout comme les nouveaux précurseurs. La problématique de la fragilité de leur contenant a aussi été signalé.

La CFDT a appris que la visite d'une équipe cynophile explo du Havre accompagnée de 2 équipes de la gendarmerie en début d'année, afin de croiser et enrichir les expériences.

Ce point était également l'occasion d'un échange sur la nécessité de pérenniser les exercices cyno explo au sein de l'unité (avec la perspective de faire rentrer dans la boucle les démineurs et les équipes cynophiles de la PAF) comme cela se fait pour les équipes stups et tabacs de notre direction.

Cette audience aura eu, une fois encore, le mérite de pouvoir traiter de tous les sujets que vous avez pu nous communiquer, notamment lors de nos tournées.

La CFDT a tenu à rappeler qu'elle resterait un interlocuteur privilégié afin que soient respectées les meilleures conditions de travail pour nos collègues.

